

Budget 2018 de la commune de BORDES...

Le contexte

Le budget de la commune a été construit en prenant en compte la baisse progressive des dotations mais en se fixant pour objectif :

- de continuer à réduire les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services rendus aux habitants;
- de maîtriser le niveau de la masse salariale (qui restera inférieur au taux moyen des communes de la même strate démographique);
- de contenir la dette (et si possible la réduire comme nous l'avons fait les 3 dernières années) en autofinçant les dépenses d'investissements inscrites au budget
- de mobiliser des subventions auprès du département, de l'état et de tout organisme habilité chaque fois que possible;
- de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux

Budget global

	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune	2 785 317 €	2 357 958 €	5 143 275 €

Le budget de la section de fonctionnement s'élève à 2 785 317 € et dégage un bénéfice de 920 267 € transférés en section d'investissement en intégrant le solde d'exécution de 2017 s'élevant à 598 356 €.

La section d'investissement à 2 357 958 € (intégrant 438 350 € de restes à réaliser 2017 et un déficit d'investissement 2017 de 222 608 €) est entièrement financée par le bénéfice de fonctionnement et la vente de terrains.

L'emprunt identifié dans ce budget 2018 ne s'élevant qu'à 48 700 €

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 698,35 k€	Contributions directes : 1 825,76 k€	Dépenses d'équipement : 1 750,35 k€	Subventions : 427,81 k€
Charges de personnel : 847,40 k€			Dotations, fonds et réserves: 263,04 k€
			Cession : 519,00 k€
Subventions et participations : 191,00 k€			Autre : 227,84 k€
Autre : 128,30 k€			Epargne brute : 920,27 k€
Epargne brute : 920,27 k€	Dotations et participations : 156,90 k€	Dettes : 187,00 k€	
	Produit des services : 132,50 k€	Déficit antérieur : 222,61 k€	
	Excédent antérieur : 598,36 k€	Autre : 198,00 k€	
	Autre : 71,80 k€		

La section de fonctionnement est très peu dépendantes des dotations et participations de l'état (8% des dépenses réelles de fonctionnement). Malgré des taux d'imposition (9,39% en TH et TFB) assez bas pour la strate communale, le produit des contributions directes est suffisamment élevé pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

Ceci s'explique par le fait que les bases communales de TFB sont très élevées du fait de la présence d'une grande société sur la commune. Ceci nous permet aussi de bénéficier d'un reversement de TPU qui nous permet d'investir pour garder un haut niveau de services aux usagers ainsi qu'aux entreprises installées sur la commune.

Le bénéfice de la section de fonctionnement nous permet de prévoir les travaux suivants (ne sont cités ici que les travaux les plus importants ou à forte visibilité) :

- La réfection complète du toit de la salle multi-sport (stade municipal). Ces travaux ont été réalisés afin 2017/début 2018 et sont donc dans les restes à réaliser (359 000 €)
- La construction de halles couvertes et la rénovation de la cour de la maison Lassus Pommès (620 000 €)
- La sécurisation de la deuxième tranche de la RD 937 (250 000 €), avec une participation du département pour la voirie départementale.
- La participation au projet de construction de la nouvelle caserne du SDIS (54 000 € à payer sur 3 années)
- Le remplacement des fenêtres et volets du 1^{er} bâtiment de l'école élémentaire. (52 000 €)
- La réfection du toit du bâtiment « neuf » de l'école élémentaire (60 000 €)
- La seconde tranche de remplacement des ballons fluorescents de l'éclairage public (50 000 €). Cette opération est menée par le SDEPA pour nous mettre en conformité avec la réglementation.
- L'aménagement du réfectoire municipal qui est actuellement saturé du fait du nombre d'enfants utilisant ce service (40 000 €)
- La continuation de la révision du PLU (opération sur plusieurs années du fait des délais des procédures à respecter)
- L'achat d'un tracteur d'occasion pour remplacer celui de la commune qui est arrivé à bout (40 000 €)
- Les travaux de réhabilitation des anciens bâtiments : toilettes centre de loisir, Rénovation murs foyer du foot, Rénovation éclairage salle des fêtes (50 000 €)
- L'aménagement de la place des artiguas en parking (30 000€)
- La participation au projet de signalétique communale mis en œuvre par la CCPN (10 000€)

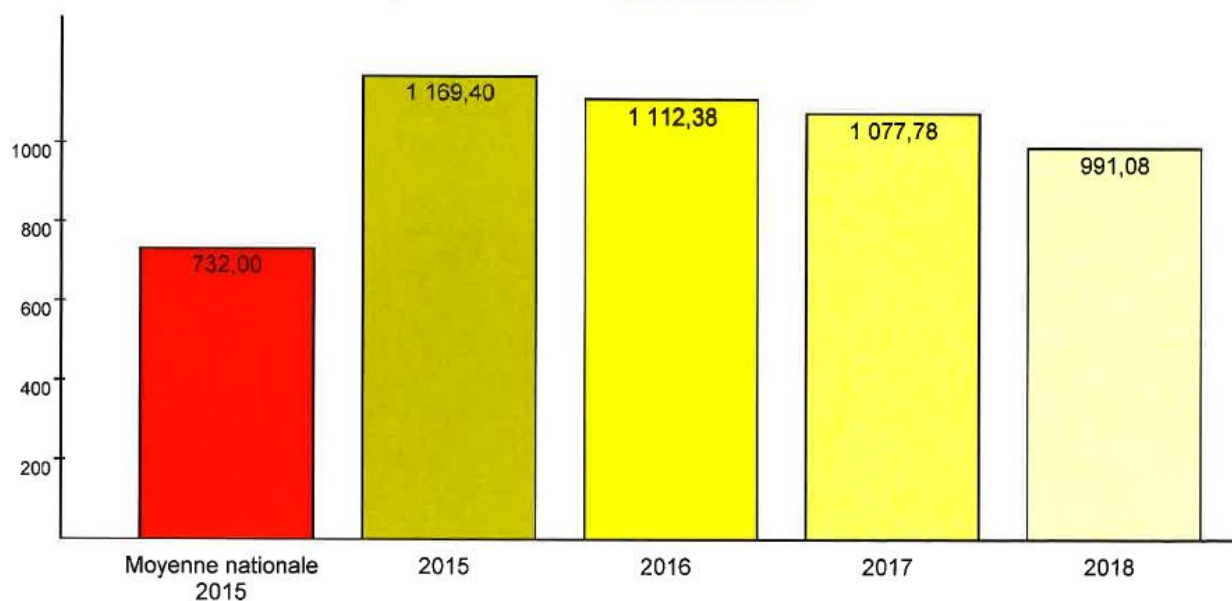
Pour les travaux de rénovation du toit de la salle de sport, de sécurisation de la 2^{ème} tranche de la RD937 qui traverse le village et de revitalisation du centre bourg (construction des halles) nous pourrions compter sur la participation du département, de la région et de l'état par l'intermédiaire de subventions substantielles dédiées à ces opérations(425 414 €)

Dette

	Encours de la dette au 31/12/2017
Commune de Bordes	2 277 506, 83 €

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) = 1,66 ans.

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Cette année encore nous pensons pouvoir réaliser le budget 2018 sans recourir à l'emprunt. L'encours de la dette est encore supérieur à l'encours moyen par habitant de la strate de population correspondant à la commune de Bordes. Mais notre très forte capacité d'autofinancement nous permettra de résorber cet écart très rapidement si nous continuons à respecter notre objectif de rigueur budgétaire.